DOSSIER DE PRESSE



DÈS LE 1^{ER} NOVEMBRE, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT!

28 OCTOBRE 2020

CONTACT PRESSE Élise FRISONI 03 83 91 84 25 06 21 90 53 00 elise.frisoni@grandnancy.eu





La préservation de la planète commence au coin de la rue. Pour un cadre de vie plus propre et plus sain, la Métropole va œuvrer durablement, en associant ses habitant.e.s.

Des premières mesures ont été prises cet automne, parmi lesquelles le recyclage de tous les emballages dès ce 1^{er} novembre.

Les Grand.e.s Nancéien.e.s vont ainsi pouvoir déposer dans les bacs de tri ou dans les éco-sacs non seulement les bouteilles et flacons en plastique, mais également les emballages comme les pots de yaourt, barquettes, polystyrène, films de protection, capsules de café en alu...

Le volume des déchets ménagers va pouvoir ainsi continuer de diminuer, permettant aux habitant.e.s de sortir leur conteneur ou leur sac encore moins souvent. En effet, aujourd'hui, le ramassage des ordures ménagères ne nécessite plus qu'un seul passage par semaine dans les communes de la Métropole (hors Nancy) occasionnant ainsi moins de camions, moins de pollution, moins de bruit.

Pour s'adapter à ces changements, un nouveau calendrier de collecte entre en vigueur au 1^{er} novembre dans huit communes du Grand Nancy: Dommartemont, Essey-lès-Nancy, Saulxures-lès-Nancy, Pulnoy, Seichamps, Tomblaine, Heillecourt et Jarville-la-Malgrange.



EMBALLÉ C'EST TRIÉ!

À compter du 1^{er} novembre 2020, TOUS les emballages sans exception se trient. Une règle simple qui va contribuer également à réduire la production de déchets ménagers!

Les habitant.e.s pourront trier l'intégralité de leurs emballages en plastique, en métal, en carton et les briques alimentaires dans les éco-sacs.

Désormais, plus de questions à se poser : les pots de yaourt, de crème, les tubes de dentifrice, les barquettes, le polystyrène, les films de protection et les capsules de café se jettent dans l'éco-sac.

CITEO

UNE SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI PERMISE PAR LA MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES

En juillet 2019, le Grand Nancy a été sélectionné dans le cadre du Plan de performance des territoires de Citeo rejoignant ainsi les 28 % d'habitant.e.s de la Région Grand Est déjà concerné.e.s par l'extension des consignes de tri. Avec le Plan de performance des territoires, Citeo investit 190 millions d'euros au niveau national sur cinq années (2018-2022) pour accompagner les collectivités locales et les centres de tri dans l'accélération de leurs performances. C'est ainsi que d'ici la fin d'année, près de 50 % de la population française pourra trier tous ses emballages grâce à la transformation du dispositif et l'amélioration des centres de tri.

Sur le territoire de la Métropole, la simplification du geste de tri va pouvoir être mise en place grâce à l'adaptation du centre de tri de PAPREC à Dieulouard. Le centre de tri reçoit depuis janvier 2020 une partie des tonnages de collectivités de Meuse, Moselle et Meurthe-et-Moselle qui sont passées en extension de consignes de tri au court de l'année 2020.

« La France et l'Europe se sont fixé des objectifs ambitieux pour accélérer le recyclage, notamment celui de tendre vers 100 % de plastiques recyclés d'ici 2025. Citeo est engagée, avec ses partenaires, collectivités locales, opérateurs et filières, dans la transformation du dispositif de collecte et de tri et l'amélioration de ses performances. Depuis 2015 notamment, Citeo et les collectivités locales ont mis en place l'extension des consignes de tri afin de simplifier le geste de tri et offrir une solution de valorisation à tous les emballages ».

- Christophe Neumann, Responsable Territorial Région Grand Est

OPTIMISER LE DISPOSITIF DE COLLECTE POUR ASSURER DE MEILLEURES PERFORMANCES À COÛTS MAÎTRISÉS

La simplification du geste de tri, accompagnée par Citeo au moyen de ses appels à projets, permettra d'atteindre de meilleures performances à coûts maîtrisés. Elle devrait, notamment, générer une augmentation des quantités d'emballages et papiers triées (+4 kg/an/hab.).

INFORMER LES CITOYEN.NE.S POUR FAIRE PROGRESSER LE TRI ET LE RECYCLAGE

Les nouvelles consignes vont faire l'objet d'une campagne d'information. Une campagne de remplacement des signalétiques des bacs de collecte sera lancée prochainement.

L'ensemble des documents seront distribués aux relais de l'information, les consignes de tri mises à jour sur les équipements et le message délivré via les créneaux de communication (presse, radio, réseaux sociaux, sites internet, formations des équipages de collecte et des équipes de la collectivité.

LES CHIFFRES-CLEFS DU TRI

Au niveau national

En 2019, en France, chaque habitant.e a trié en moyenne 70kg d'emballages ménagers et papiers. Ces performances se répartissent comme suit :

- Verre: 32,4 kg/hab/an

- Emballages légers : 18,6 kg/hab/an

- Papiers* : 19 kg/an/hab

Pour la Région Grand Est

En 2019, chaque habitant.e de la Région Grand Est a trié en moyenne 80,2 kg d'emballages ménagers et papiers. Ces performances, supérieures aux moyennes nationales, se répartissent comme suit :

- Verre: 35,6 kg/hab/an soit +10 % par rapport à la moyenne nationale
- Emballages légers : 20,9 kg/hab/an soit +12 % par rapport à la moyenne nationale
- Papiers*: 23,7 kg/an/hab soit +25 % par rapport à la moyenne nationale
- 1 emballage sur 4 trié en France est recyclé et 1 papier sur trois est recyclé dans la région Grand Est.

^{*}Chiffres 2018 pour les performances de tri des papiers

À PROPOS DE CITEO

Citeo a été créée par les entreprises pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers en les transformant en ressources. Avec sa filiale Adelphe, Citeo apporte conseils et solutions à ses clients - entreprises de l'industrie, du commerce, de la distribution et des services de grande consommation - afin de les aider à exercer leur responsabilité liée à la fin de vie des emballages et des papiers, et ce dans des conditions économiques optimales.

En 28 ans, les entreprises ont investi plus de 11 milliards d'euros pour financer la collecte sélective et créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui 70% des emballages et 57,4 % des papiers sont recyclés grâce au tri des Français devenu le 1er geste citoyen. Agissant pour faire advenir une véritable économie de la ressource en France, Citeo s'est fixé trois priorités : simplifier le geste de tri pour permettre à tous les Français.es de trier tous leurs emballages et papiers ; innover pour inventer les nouveaux matériaux, solutions de collecte, technologies de recyclage et débouchés ; réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers en accompagnant les entreprises dans la généralisation de l'éco-conception.



À PARTIR DU 1^{ER} NOVEMBRE 2020 TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



N°Vert 0 800 71 03 87 noustrions.fr

©∥∏≣⊚ métropole GrandNancy

DÉCHETS MÉNAGERS: LA COLLECTE À L'HEURE DE LA TRANSITION

Grâce à l'extension des consignes de tri à tous emballages, le volume des déchets ménagers va pouvoir continuer de diminuer. En effet, en 20 ans, à population équivalente, la production d'ordures ménagères dans le Grand Nancy est passée de 100 000 à 69 000 tonnes par an. C'est la raison pour laquelle le ramassage des ordures ménagères ne nécessite plus qu'un seul passage par semaine dans la Métropole (hors Nancy), occasionnant ainsi moins de camions, de pollution et de bruit. Grâce au passage à une seule collecte, 150 000 litres de carburant vont pouvoir être économisés sur une année.

Un nouveau calendrier de collecte entre en vigueur au 1^{er} novembre dans huit communes du Grand Nancy: Dommartemont, Essey-lès-Nancy, Saulxures-lès-Nancy, Pulnoy, Seichamps, Tomblaine, Heillecourt et Jarville-la-Malgrange.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES à partir du 1er novembre 2020

COMMUNES		MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Art-sur-Meurthe	Ø				
Dommartemont	O				
Essey-lès-Nancy					
Fléville-devant-Nancy		Ø			
Heillecourt				Ø	
Houdemont		0			
Jarville-la-Malgrange					
Laneuveville-devant-Nancy	O				
Laxou					0
Ludres		0			
Malzéville					0
Maxéville					Ø
Pulnoy			0		
Saint-Max					
Saulxures-lès-Nancy	Ø				
Seichamps			•		
Tomblaine			0		
Vandœuvre-lès-Nancy		0			
Villers-lès-Nancy		0			

LE GESTE DE TRI, ESSENTIEL À L'ÉCOLOGIE ET À L'ÉCONOMIE LOCALE

4 000 tonnes : c'est la quantité de déchets issus de la collecte sélective annuelle sur le territoire du Grand Nancy. Des déchets qui connaîtront une seconde vie en entrant dans la composition de nouveaux objets ou emballages.

Ces déchets sont également indispensables pour les entreprises régionales du recyclage. La collecte sélective des emballages du Grand Nancy permet ainsi au centre de tri de Paprec à Dieulouard de tourner à bon régime.

À Épinal, grâce aussi au tri des Grand.e.s Nancéien.ne.s, l'entreprise Norske Skog produit du papier journal en recyclant les papiers.

Près de Vittel, O-l Manufacturing a besoin de verre à recycler pour ses fours, qui doivent tourner 24h/24.

En Alsace, les entreprises Kaysersberg et Blue Paper produisent des emballages pour les produits alimentaires et autres livraisons à domicile à partir des cartons collectés au Grand Nancy.

Les briques alimentaires retrouvent une nouvelle vie à Laval-sur-Vologne, chez Lucart Group.

Quant aux bouteilles plastiques usagées, nombre d'entreprises lorraines et alsaciennes les utilisent pour leur production.

